



Commune de BELCODÈNE

FEUILLET DE CLÔTURE du Conseil Municipal du 17 décembre 2024

Mairie de BELCODÈNE

Article R 2121-9 du CGCT modifié par décret n°2021-1311 : Chaque feuillet clôturant une séance rappelle les numéros d'ordre des délibérations prises et comporte la liste des membres présents et une place pour la signature du maire et du ou des secrétaires de séances.

L'an deux mille vingt-quatre, le **17 décembre**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **10/12/2024**.

Présents : **Patrick PIN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Laurent JULLIEN, Julie MACHET, Gilbert CIAMPI, Francis BONORA, Antoine DUPLA, Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Absents :

Absents ayant donné procurations : **Nathalie CRESPIY à Évelyne COQUERAN, Audrey CICCARIELLO à Gabriel SCHANG, Barbara GANGI à Patrick PIN, Sandrine MAROC à Gilles COLLOMB, Claudia CUORDIFEDE à Antoine DUPLA, Jean-François BERNARD à Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Secrétaire de séance : **Évelyne COQUERAN**

<i>Liste des délibérations de la séance</i>			
<i>n° d'ordre</i>		<i>Objet</i>	<i>Approuvée ou Rejetée</i>
1	2024-053	Approbation de l'état d'assiette et la destination des coupes de bois	Approuvée
2	2024-054	Approbation des rapports d'évaluation des charges transférées de la Métropole aux Communes membres	Approuvée
3	2024-055	Adhésion au groupement de commande permanent en vue de passation de marchés publics sur la thématique de la prévention et protection des risques de la Métropole Aix-Marseille-Provence	Approuvée
4	2024-056	Approbation de l'avenant n°3 à la convention de gestion relative à la compétence « Création, Aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire de la Commune de Belcodène	Approuvée

Signature du Maire
Patrick PIN

Signature de la secrétaire de séance
Evelyne COQUERAN

 

